



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2020-188

PUBLIÉ LE 18 JUIN 2020

# Sommaire

## **Assistance Publique – Hôpitaux de Paris**

75-2020-06-17-002 - Arrêté de délégation de signature des marchés publics pour le Groupe hospitalo-universitaire APHP. Centre université de Paris (6 pages)

Page 3

## **Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris**

75-2020-06-16-011 - ARRETE portant subdélégation de signature par Monsieur Laurent RIDEL directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris (15 pages)

Page 10

Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

75-2020-06-17-002

Arrêté de délégation de signature des marchés publics pour  
le Groupe hospitalo-universitaire APHP. Centre université  
de Paris

Arrêté de délégation de signature n°

Le Directeur Général du Groupe hospitalo-universitaire APHP. Centre université de Paris regroupant les groupes hospitaliers Hôpitaux Universitaires Paris Centre (Broca, La Collégiale, Cochin, Corentin-Celton, Hôpital européen Georges Pompidou, Hôtel-Dieu, Necker-Enfants malades et Vaugirard).

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-4, L.6143-7, L.6145-8, L.6145-9, R.6147-5, D.6143-33 à 35, R.6145-5 à 9,

Vu l'article R.6143-38 du Code de la santé publique,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeurial n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directeurial n°2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 du 14 Novembre 2013 modifié fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun.

Vu l'arrêté directeurial n°75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016 modifié portant délégation de signature du directeur général de l'AP-HP à Serge MOREL, le Directeur Général du Groupe hospitalo-universitaire APHP. Centre université de Paris en matière de marchés publics,

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : Délégation de signature est donnée à

- Monsieur Jérôme ANTONINI, directeur placé auprès du Directeur Général du Groupe hospitalo-universitaire APHP. Centre université de Paris en qualité d'adjoint,
- Madame Aude BOILLEY-RAYROLES, directrice des Hôpitaux Cochin et Hôtel-Dieu du GHU APHP. Centre université de Paris,
- Madame Maya VILAYLECK, directrice chargée de l'hôpital Necker-enfants malades du GHU APHP. Centre université de Paris,
- Madame Anne LEFEBVRE, directrice de l'hôpital Européen Georges-Pompidou du GHU APHP. Centre université de Paris,
- Monsieur Emmanuel LAVOUE, directeur des hôpitaux Corentin-Celton, Vaugirard Gabriel-Pallez, Broca et La Collégiale du GHU APHP. Centre université de Paris,

en vue de signer, au nom du Directeur et en son absence, les pièces nécessaires à la préparation, la passation et à l'exécution des marchés.

**ARTICLE 2** : Délégation de signature est donnée à

- Madame Marianne BENSARD, directrice des achats, services économiques et logistiques du GHU APHP. Centre université de Paris,
- Monsieur Youness IDRISSE, directeur des achats, achats, services économiques et logistiques adjoint du GHU APHP. Centre université de Paris,
- Madame Anne-Laure DE CESARE, directrice des finances adjointe du GHU APHP. Centre université de Paris,
- Madame Charlotte CARDIN, directrice des ressources humaines adjointe du GHU APHP. Centre université de Paris,
- Monsieur Frédéric SPINHIRNY, directeur des ressources humaines adjoint du GHU APHP. Centre université de Paris,

en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 10° et 12° de l'article 2 B dans le cadre de la présidence des Commissions Locales d'Appréciation des Offres (C.L.A.O.) ;

**ARTICLE 3** : Délégation de signature est donnée aux cadres suivants en vue de signer dans les domaines relevant de leurs compétences, les actes nécessaires à la préparation, à la passation et à l'exécution des marchés définis à l'article 2 et 3 F de l'arrêté directeur modifié du 04 mai 2016, passés pour le compte du GHU APHP. Centre université de Paris, comme suit :

Pour la Cellule des marchés :

- Madame Murielle CLAREBOUT DELAULNE, attachée d'administration hospitalière, responsable de la Cellule des marchés du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8° (à l'exception de l'attribution), 10° et 12° de l'article 2 B ; 6° de l'article 2 C.
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Murielle CLAREBOUT DELAULNE*, délégation est donnée à Monsieur Maurice PETIGNOT, adjoint des cadres hospitalier, à Madame Ann-Sophie GAZEL, adjoint des cadres hospitalier, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 10° et 12° de l'article 2 B ;

Pour la direction des investissements :

- Madame Sandrine BRICAUD-DEWEZ, directrice des investissements du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C.
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sandrine BRICAUD-DEWEZ*, délégation est donnée à Monsieur Yann LE CORGUILLE, ingénieur en chef, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sandrine BRICAUD-DEWEZ*, délégation est donnée à Monsieur Jean-Pierre PATRON, ingénieur en chef, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sandrine BRICAUD-DEWEZ*, délégation est donnée à Monsieur Hervé GUICHETEAU, ingénieur en chef, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sandrine BRICAUD-DEWEZ*, délégation est donnée à Monsieur Jean-Luc SAILLOUR, directeur technique, maintenance et sécurité incendie du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C.
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sandrine BRICAUD-DEWEZ*, délégation est donnée à Monsieur Jean-Eric LEFEVRE, directeur des équipements du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C.
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sandrine BRICAUD-DEWEZ*, délégation est donnée à Madame Josiane BETEMPS, Attachée

d'administration hospitalière du GHU et Madame Béatrice BARBUT, Attachée d'administration hospitalière du GHU, en vue de signer les actes visés au 1°, 6° et 11° de l'article 2C.

- *En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Eric LEFEVRE*, délégation est donnée à Madame Chantal SEBE, directrice des équipements adjointe du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C.
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Eric LEFEVRE*, délégation est donnée à Madame Fabienne BALNY, directrice des équipements adjointe du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C.
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Eric LEFEVRE*, délégation est donnée à Madame Annabel MEUNIER, directrice des équipements adjointe du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C.
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Eric LEFEVRE*, délégation est donnée à Madame Josiane BETEMPS, Attachée d'administration hospitalière du GHU et Madame Béatrice BARBUT, Attachée d'administration hospitalière du GHU, en vue de signer les actes visés au 1°, 6° et 11° de l'article 2C.

Pour la direction achats, services économiques et logistiques :

- Madame Marianne BENSAID, directrices des achats, services économiques et logistiques du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C.
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marianne BENSAID*, délégation est donnée à Monsieur Youness IDRISSE, directeur des achats, achats, services économiques et logistiques adjoint du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C.
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marianne BENSAID*, délégation est donnée à Monsieur David DAYLIES, Ingénieur logistique et responsable de la restauration du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C.
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marianne BENSAID*, délégation est donnée à Monsieur Mickaël MARCHAL, Ingénieur hospitalier du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C.
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marianne BENSAID*, délégation est donnée à Madame Alice LACAINE, Attachée d'administration hospitalière du GHU et Monsieur Amaury JACQUELOT, Attaché d'administration hospitalier du GHU, en vue de signer les actes visés au 1°, 6° et 11° de l'article 2C
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marianne BENSAID*, délégation est donnée à Madame Sylviane DECROO, Responsable de la lingerie du GHU, en vue de signer les actes visés au 1° de l'article 2C
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marianne BENSAID*, délégation est donnée à Monsieur Jean-Marc PARATEYEN, Technicien supérieur hospitalier, en vue de signer les actes visés au 1° de l'article 2C pour les produits alimentaires stockés et hors stock ;
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marianne BENSAID*, délégation est donnée à Madame Aurélie MEBASTI, cadre rééducateur, en vue de signer les actes visés au 1° de l'article 2C pour les produits alimentaires stockés et hors stock ;
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marianne BENSAID*, délégation est donnée à Mesdames Nathalie JOUAN et Paola CONSTANTINI, diététiciennes, en vue de signer les actes visés au 1° de l'article 2C pour les produits diététiques hors stock et hors domaine réglementaire pharmaceutique de leur site.

Pour la direction des systèmes d'information:

- Monsieur Vincent VAUCHEL, directeur du pilotage et de la transformation et des systèmes d'information du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C.
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Vincent VAUCHEL*, délégation est donnée à Madame Sylvie POUGEADE, responsable du système d'information local, à Monsieur Jean-Louis BOULBEN, directeur du système d'information local, à Madame Florence CHAMBERY, attachée d'administration hospitalière, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C.

Pour la direction des affaires financières :

- Madame Julie GRUNDLINGER, directrice des finances du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C.
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Julie GRUNDLINGER*, délégation est donnée à Monsieur Etienne LISSILOUR, directeur des finances adjoint du GHU APHP. Centre université de Paris, Madame Anne-Laure DE CESARE, directrice des finances adjointe du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C.

Pour la direction des ressources humaines :

- Monsieur Eric ROUSSEL, directeur des ressources humaines du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C.
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eric ROUSSEL*, à Monsieur Alexandre FRITSCH, directeur des ressources humaines adjoint du GHU APHP. Centre université de Paris, à Madame Marianne FRANIER, directrice des ressources humaines adjointe du GHU APHP. Centre université de Paris, à Madame Charlotte CARDIN, directrice des ressources humaines adjointe du GHU APHP. Centre université de Paris, à Monsieur Frédéric SPINHIRNY, directeur des ressources humaines adjoint, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C

Pour la direction de la recherche, de l'innovation et des maladies rares :

- Madame Hélène CART-GRANDJEAN, directrice de la recherche, de l'Innovation et des maladies rares du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C.
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Hélène CART-GRANDJEAN*, délégation est donnée à Madame Nathalie SIEDLARZ, attachée d'administration hospitalière, à Madame Alexia BAUR, attachée d'administration hospitalière, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12°, 13°, 14° de l'article 2 C.

Pour la direction des affaires médicales :

- Madame Marie-Cécile MOCELLIN, directrice des affaires médicales du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 3°, 6°, 7°, 8°, 12° et 14° de l'article 2 C
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-Cécile MOCELLIN*, délégation est donnée à Madame Sophie MARAVAL, directrice des affaires médicales adjointe du GHU APHP. Centre université de Paris, à Madame Florence BAGUET, directrice des affaires médicales adjointe du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 1°, 3°, 6°, 7°, 8°, 12° et 14° de l'article 2 C

Pour la direction de la qualité, gestion des risques et relations avec les usagers :

- Madame Pascale FINKELSTEIN, directrice de la qualité, gestions des risques et relations avec les usagers du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 3°, 6°, 7°, 8°, 12° et 14° de l'article 2 C
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Pascale FINKELSTEIN*, à Monsieur Christophe FIGLAREK, directeur adjoint de la qualité, gestions des risques et relations avec les usagers adjoint du GHU APHP. Centre université de Paris, à Madame Diane MARTINEZ, directrice adjointe de la qualité, gestions des risques et relations avec les usagers du GHU APHP. Centre université de Paris, à Madame Razije MONTASTIER, ingénieur principal, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 3°, 6°, 7°, 8°, 12° et 14° de l'article 2 C

Pour la direction de la communication :

- Madame Aude CHABOISSIER, directrice de la communication du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 3°, 6°, 7°, 8°, 12° et 14° de l'article 2 C
- *En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Aude CHABOISSIER*, à Madame Claire PATRELLE, directrice de la communication adjointe du GHU APHP. Centre université de Paris, à Madame Christine CONAN, directrice de la communication adjointe du GHU APHP. Centre université de Paris, à Madame Valérie MUNOS, directrice de la communication adjointe du GHU APHP. Centre université de Paris, en vue de signer les actes visés à l'article 2 A, aux 3°, 4°, 5°, 6°, 10° de l'article 2 B ; 3°, 6°, 7°, 8°, 12° et 14° de l'article 2 C

Pour la Pharmacie à Usage Intérieur :

- Monsieur Salvatore CISTERNINO, Pharmacien, Chef de Service et gérant de la Pharmacie à Usage Intérieur du site Necker Enfants malades, en vue de signer les actes visés au 1° de l'article 2C
- Madame Audrey LACOUR, Pharmacien, Chef de Service et gérant de la Pharmacie à Usage Intérieur du site Broca, en vue de signer les actes visés au 1° de l'article 2C



**ARTICLE 5** : Copie du présent arrêté est transmise au service facturier et à la délégation à la coordination des politiques d'achat, conformément à l'article 6 de l'arrêté DG n°75-2016-05-04-008 modifié du 4 mai 2016 portant délégation de signature du directeur général de l'AP-HP à Serge MOREL, Directeur général du GHU APHP. Centre université de Paris, en matière de marchés publics.

**ARTICLE 6** : L'arrêté de délégation de signature n°75-2020-04-29-001 du 29 avril 2020, est abrogé.

**ARTICLE 7** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 17 juin 2020

**Serge MOREL,**

**SIGNE**

**Directeur général du  
GHU APHP. Centre université de Paris**

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

75-2020-06-16-011

**ARRETE**

portant subdélégation de signature par Monsieur Laurent

**RIDEL**

directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris



DIRECTION  
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE  
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS

DÉPARTEMENT DU BUDGET ET DES FINANCES

**ARRETE**  
**portant subdélégation de signature par Monsieur Laurent RIDEL**  
**directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris**

Le directeur interrégional,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances modifiée par la loi organique n° 2009-43 du 15 avril 2009 relative à l'application des articles 34-1, 39 et 44 de la Constitution (1) ;

Vu la loi n° 2006-1666 de finances pour 2007 modifiée et notamment son article 39 relatif à la création d'un compte de commerce pour l'administration pénitentiaire ;

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-630 du 21 juillet 1982 modifié pris en application de l'article 3 du décret n° 82-389 du 10 mai 1982 et de l'article 3 du décret n° 82-390 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des préfets sur les services de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2005-1490 du 2 décembre 2005 modifié relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2006-1737 du 23 décembre 2006 portant application de l'article 39 de la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007 et relatif à l'organisation administrative et financière du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » ;

Vu le décret du 29 décembre 2006 portant règlement de la comptabilité du ministère de la Justice pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu le décret n° 2008-1489 du 30 décembre 2008 modifiant le ressort territorial des directions interrégionales des services pénitentiaires ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-795 du 14 juin 2016 portant abrogation de six décrets relatifs au contrôle des dépenses engagées, à la gestion des crédits et à la comptabilité des dépenses et des recettes ;

Vu le décret n° 2017-37 du 16 janvier 2017 modifiant le décret n° 2008-689 du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté de la Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 31 décembre 2012, modifiant l'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2010 portant règlement de comptabilité du ministère de la Justice et des Libertés pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 24 mai 2013 portant désignation des ordonnateurs secondaires du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats des ministères économiques et financiers ;

Vu le décret du 14 juin 17 portant nomination de Monsieur Michel CADOT, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, du 23 septembre 2016 portant nomination de Monsieur Laurent RIDEL, en qualité de directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016 ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats du ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;

Vu l'arrêté IDF-2017-06-19-004 du 19 juin 2017 de Monsieur Michel CADOT, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Laurent RIDEL, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris ;

Décide :

**Article premier** : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel du programme 107 (affectation des crédits aux centres financiers, mouvements de crédits entre centres financiers, mouvements de fongibilité asymétrique)

- M Renaud SEVEYRAS, Directeur interrégional adjoint, directeur fonctionnel
- Mme Julie LATOU, Secrétaire générale, Directrice des Services Pénitentiaires
- Mme Marie-France TIGEON, cheffe du département du budget et des finances, attachée d'administration de l'Etat au ministère de la Justice

**Article 2 :** Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs aux dépenses de personnel (titre 2) du programme 107 :

- M Renaud SEVEYRAS, Directeur Interrégional adjoint, Directeur fonctionnel
- Mme Julie LATOU, Secrétaire Générale, Directrice des Services Pénitentiaires
- Mme Ingrid CHEMITH, Chef du département des ressources humaines , Directrice des Services Pénitentiaires
- Mme Marie BOXBERGER, adjointe au chef du département des ressources humaines, attachée d'administration de l'Etat
- Mme Isabelle MAJEWSKI, chef de l'unité de gestion du personnel et effectifs
- Mme Ghizlane RAZZAKH, adjointe au chef d'unité des traitements et des indemnités ;
- Mme Hélène KAVALIAUSKAS, chargée de mission gestion des effectifs
- Mme Asmine ASSOUMANY Secrétaire Administrative, Unité des traitements et des indemnités
- Mme Nassyra HOMASSEL Secrétaire Administrative, Unité des traitements et des indemnités
- Mme Kadidiatou CAMARA Secrétaire Administrative, Unité des traitements et des indemnités

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer les actes administratifs relevant de la gestion des ressources humaines de la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

**Article 3 :** En cas d'absence ou d'empêchement et afin d'assurer l'intérim des chefs d'établissement du ressort de la DISP de PARIS, subdélégation de signature est donnée à :

- **Mme Sylvie PAUL**, Directrice classe normale

à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (**signature du bon de commande**) relatifs au budget opérationnel du programme 107, titres 3, 5 et 6 et du programme 912.

**Article 4 :** Est donné subdélégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des dépenses et des recettes du programme 107 « Administration pénitentiaire » hors titre 2 et responsable du budget opérationnel de programme pour les marchés de travaux, de fournitures et de services , quels que soient leurs montants et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics aux agents suivants :

- Monsieur Renaud SEVEYRAS, directeur interrégional adjoint
- Mme Julie LATOU, Directrice des Services Pénitentiaire de Paris

Est donnée subdélégation de signature, dans la limite de leurs attributions, aux agents désignés ci-dessous à l'effet de signer les marchés publics de travaux, de fournitures et de services, d'un

montant inférieur ou égal à 160 000 euros, et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics :

#### **Département du Budget et des Finances (DBF)**

- Madame Marie-France TIGEON, Cheffe du département budget et finances
- Monsieur Hervé GAY, Adjoint au Cheffe du département budget et finances
- Monsieur Pierre GOBILLOT, chef de l'unité des achats et des marchés publics

#### **Département des Affaires Immobilières (DAI)**

- Monsieur Patrick COMTAT, chef du département des affaires immobilières

Subdélégation est également donnée aux agents sus nommé pour le programme 724 « Opérations immobilières déconcentrées ».

Subdélégation est également donnée aux agents ci-dessous à l'effet de saisir dans l'application comptable Chorus, toutes les opérations nécessaires à la gestion des tranches fonctionnelles du BOP central 107 Immobilier « Administration Pénitentiaire »

- Monsieur Patrick COMTAT, chef du département des affaires immobilières
- Madame Hassiba HALFAOUI, adjointe au chef de département des affaires immobilières
- M. Arthur DELACHAUX, chef de l'unité suivi financier des opérations
- Madame Sabrina BELHAOUARI, adjointe à la cheffe de l'unité du suivi financier des opérations

**Article 5 :** Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (signature du bon de commande), de vérification du service fait relatifs au budget opérationnel du programme 107, titres 3, 5 et 6 :

#### **Service National des Transfèremnts**

- Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèremnts
- Mme Myriam PRIN, adjointe au responsable du service national des transfèremnts
- Mme Virginia VAN, secrétaire administrative

#### **Département du Budget et des Finances**

- Mme Marie-France TIGEON cheffe du département du budget et des finances
- M.Hervé GAY, adjoint au cheffe du département du budget et des finances
- M Pierre GOBILLOT, chef de l'unité des achats et des marchés publics
- M Mourad IAICHOUCHE, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées

#### **Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis**

- Mme Nadine PICQUET, cheffe d'établissement

- Mme Isabelle BRIZARD, adjointe à la cheffe d'établissement
- Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, cheffe du département administration et finances

### **Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy**

- Mme Odile CARDON, cheffe d'établissement
- Mme Alexandre HERVY, adjointe à la cheffe d'établissement
- Mme Marion BAK, responsable du budget et des finances

### **Centre de Détention de Melun**

- M. Patrick HOARAU, chef d'établissement ;
- Mme Sabine DEVIENNE, adjointe au chef d'établissement
- Mme Sarah BROSSARD Sarah, économiste

### **Centre Pénitentiaire de Fresnes – UHSI - UHSA**

- M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement
- Mme Claire NOURRY, adjointe au chef d'établissement
- Mme Annick PICOLLET, responsable des services administratifs et financiers
- M. Claude BOUTIN, directeur des services techniques

### **Etablissement Public de Santé National de Fresnes**

- M. Olivier REILLON, chef d'établissement
- M. Arnaud BONVOISIN, chef de détention
- Mme Aïda SEVEYRAS, Responsable économiste

### **Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin**

- M. Pascal SPENLE, Chef d'établissement
- Mme Morgane BOYTHIAS, Adjointe au chef d'établissement
- M. Didier MECREANT, responsable du budget et des finances

### **Etablissement Pour Mineur de Porcheville**

- Mme Nathalie JAFFRÉ, cheffe d'établissement
- M. Geoffrey COULIER, directeur adjoint
- M. Achouak HANNANI, responsable du budget et des finances

### **Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)**

- Mme Anne ROUVILLE-DROUCHE, chef d'établissement
- Mme Marilyne BAYE, responsable du budget et des finances

### **Centre pénitentiaire de Paris-La-Santé**

- M. Bruno CLEMENT-PETREMANN, chef d'établissement
- M. François TROUFLAUT, adjoint au chef d'établissement

### **Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)**

- Mme Nourredine BRAHIMI, Chef d'établissement
- Mme. Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement
- Mme Véronique BOITEUX, responsable du budget et des finances

### **Maison d'Arrêt de Versailles**

- M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement
- Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

### **Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)**

- Mme Anne-Lise MAISONNEUVE, cheffe d'établissement
- M Orlando DE OLIVEIRA, adjoint à la cheffe d'établissement
- Mme Chantal REBILLARD, responsable du budget et des finances

### **Maison Centrale de Poissy**

- Mme Valérie HAZET, cheffe d'établissement
- Mme Roxane CENAT, adjointe au chef d'établissement
- Mme Fanny VILLENEUVE, responsable des services administratifs et financiers

### **Centre Pénitentiaire Sud Francilien**

- Mme Nathalie CATALDO-FAUSTIN, cheffe d'établissement
- Mme Marie DEYTS, adjointe au chef d'établissement
- M Medhi BALTHAZARD, responsable du budget et des finances

### **Centre de Semi Liberté de Corbeil Essonne**

- M Vincent VIRAYE, chef d'établissement
- M Rémi LAVERGNE, adjoint au chef d'établissement

### **Centre de Semi Liberté de Gagny**

- M Elphège ZAMBA, chef d'établissement
- M Albert MENDY, adjoint au chef d'établissement

### **Centre de Semi Liberté de Melun**

- M. Jean-Pierre OMODEI, chef d'établissement
- M. Fabrice DEL-REY, adjoint au chef d'établissement
- M. Clotaire SOUNOUVOU, Chef de détention

### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Paris**

- Mme Claire MERIGONDE, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Anne LURO, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation



- Mme Sylvie HORVILLE, responsable administratif et financier

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Seine et Marne**

- M Yannick LEMEUR, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Cécile DURAND, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Sabrina M'HOUMADI, responsable administratif et financier

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Yvelines**

- Mme Jeannie NOAH-ALILI, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Carole SAMBUCINI, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- M Ahmed BELMOSTEFA, responsable du budget et des finances

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de l'Essonne**

- M. Franck SASSIER, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- M. Fabien RECHOU, adjoint au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Christine FRANCOIS-MATHURIN, responsable du budget et des finances

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine**

- M Laurent LUDOWICZ, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Delphine DENEUBOURG, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- M. Jean-Pierre DUROU, responsable du budget et des finances

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de la Seine Saint Denis**

- Mme Marie-Rolande MARTINS, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Fanny LAINE, responsable du budget et des finances

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val de Marne**

- Mme Marie-Pierre BONAFINI, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Sophie BUROSSE, adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Nathalie PALMERI, responsable du budget et des finances

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val d'Oise**

- M. Dominique TANGUY, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Stéphanie BALDASSI, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mme Stéphanie SOOKAHET, responsable du budget et des finances

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande, établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

**Article 6** : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses du programme 107, par des demandes d'achat ou subvention (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

### **Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris**

#### **Service National des Transfèremnts**

- Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèremnts
- Mme Myriam PRIN, adjointe au responsable du service national des transfèremnts
- Mme Virginia VAN, adjointe administrative

#### **Département du Budget et des Finances**

- Mme Leslie MESENBURG, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux
- Mme Joëlle GALOIS, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux
- Mme Lisette DA-SILVA, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux
- Mme Horia ZAVADIL, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux
- Mme Sabrina BRUZZI, agent de l'unité des achats et des marchés publics

#### **Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis**

- Mme Audrey ROBBE DA SYLVA, Responsable du budget et des finances
- Mme Sylvie LANCIA, agent de l'unité de gestion des moyens généraux ;
- Mme Anne LE-FOURNIS, agent de l'unité de gestion des moyens généraux ;
- Mme Fauwzia AKBAR, agent de l'unité de gestion des moyens généraux
- Mme Paula SOARES, agent de l'unité de gestion des moyens généraux ;
- Mme Marie-Gisèle BELZINE, agent du département administration finances
- Mme Tatiana ZOZAYA, agent de l'unité de gestion des moyens généraux

#### **Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy**

- M. Christophe GAUTHIER, responsable du budget et des finances
- Mme Marie-Thérèse JOLY, économat
- M. Cyril GIRAULT, économat
- Mme Muriel DUME, économat

#### **Centre de Détention de Melun**

- Mme Sarah BROSSARD, économe
- M. Maxime BOKO, économat
- M Eric MASDIEU, économat

### **Centre Pénitentiaire de Fresnes – UHSI - UHSA**

- Mme Annick PICOLLET, responsable du budget et des finances
- Mme Karine MAZOUZI, économat
- Mme Danièle BUISSON, économat
- Mme Fanny MOTOKO MOSEBE, économat
- Mme Micaela HARA, économat

### **Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin**

- Mme Séréna CANVOT, responsable du budget et des finances
- Mme Marion SLEGR, économat
- Mme Nathalie PERNIN Nathalie, économat

### **Etablissement Pour Mineur de Porcheville**

- Mme Achouack HANHANI, économat
- Mme Marie-Line CAILLAUD, économat
- Mme Bouchra ASAADI, économat

### **Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)**

- Mme Sindy LARISSE, économat
- Mme Aurélie BOHANNE, économat
- Mme Maygan ARETHAS, économat
- Mme Charlotte SEVENON, économat

### **Centre pénitentiaire Paris-La-Santé**

- Mme Jade MESBAH, responsable du budget et des finances
- Mme Olivia CUVELIER, économat
- M François-Xavier PECIC, économat
- Mme Lucie MOUTTAPA, économat
- Mme. Imen BOUCHELAGHEM, économat

### **Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)**

- M Christelle GOUMON, économat
- Mme Hélène THOURET, économat

### **Maison d'Arrêt de Versailles**

- Mme Marina MAQUIABA, responsable service économat
- Mme Aurélie LALAUS, économat

### **Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)**

- Mme Joanna TATINCLAUX, éconamat
- Mme Jacqueline PRINCE, éconamat
- Mme Nicole BERTIN, éconamat
- Mme Peggy PROMENEUR, éconamat

#### **Maison Centrale de Poissy**

- Mme Fanny VILLENEUVE, éconamat
- Mme Lydia CHOISI, éconamat
- Mme Annick NAPIERALA, éconamat
- M Christophe-Franck GESLIN, éconamat

#### **Centre Pénitentiaire Sud Francilien**

- M Patrick HAMLET, éconamat ;
- Mme Sophie GOB, éconamat ;
- Mme Nathalie-Chantal BRETON, éconamat ;

#### **Centre de Semi Liberté de Corbeil Essonne**

- Mme Annie COMTE, éconamat ;
- M. Jean-Pierre THIMOTTE, éconamat ;

#### **Centre de Semi Liberté de Gagny**

- Mme Line GIGAN, éconamat ;

#### **Centre de Semi Liberté de Melun**

- M Thierry CANNIERE, éconamat ;
- Mme Fabienne BREHAUT, éconamat

#### **Etablissement Public de Santé National de Fresnes**

- Mme Aïda SEVEYRAS, responsable de l'unité pénitentiaire d'administration générale ;
- Mme Chrystelle TAVARES, adjointe administrative

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Paris**

- M François HERRY, éconamat
- Mme Nathalie BRETON, éconamat
- Mme Océane DEROO, éconamat

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Seine et Marne**

- M. Gérard CONEJOS, éconamat

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Yvelines**

- M Ahmed BELMOSTEFA, responsable du budget et des finances
- Mme Sylvie GALIA, économiste

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de l'Essonne**

- Mme Christine François-MATHURIN, responsable du budget et des finances ;
- Mme Corinne LE NAVIOSE, économiste ;

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine**

- M Jean-Pierre DUROU, responsable du budget et des finances ;
- M Xavier ETOUNDI, économiste

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de la Seine Saint Denis**

- Mme Julia EGUIENTA, économiste

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val de Marne**

- Mme Nathalie PALMERI, responsable du budget et des finances
- Mme Marie METAYER, économiste

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val d'Oise**

- Mme Stéphanie SOOKAHET Stéphanie, responsable du budget et des finances
- Mme Jessica COUCHAUX, économiste

**Article 7 :** Subdélégation de signature est donnée à Monsieur Enel FAIRFORT, attaché d'administration de l'Etat du ministère de la Justice, référent technique du contrôle interne financier, à l'effet de signer :

- les documents relatifs au recensement des charges à payer et des produits à rattacher dans le cadre du compte de commerce 912 « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire ».

**Article 8 :** A titre dérogatoire pour des raisons exceptionnelles ou d'urgence concernant l'approvisionnement de produits de cantine pour le compte de commerce, subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (signature du bon de commande) et de vérification du service fait relatifs à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 "cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire" et rattachées au centre financier 912-S01 et 912- S02

#### **Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis**

- Mme Nadine PICQUET, cheffe d'établissement
- Mme Isabelle BRIZARD, adjointe à la cheffe d'établissement
- Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, responsable du département administration finances

#### **Centre pénitentiaire de Bois d'Arcy**

- Mme Odile CARDON, cheffe d'établissement
- Mme Alexandre HERVY, adjointe au chef d'établissement
- Mme Marion BAK, responsable du budget et des finances

#### **Centre de Détention de Melun**

- M Patrick HOARAU, chef d'établissement
- Mme Sabine DEVIENNE, adjointe au chef d'établissement
- Mme Sarah BROSSARD, économiste

#### **Centre Pénitentiaire de Fresnes**

- M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement
- Mme Claire NOURRY, adjointe au chef d'établissement
- Mme Annick PICOLLET, responsable des services administratifs et financiers

#### **Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin**

- M. Pascal SPENLE, chef d'établissement
- Mme Morgane BOYTHIAS, adjointe au chef d'établissement
- M Didier MECREANT, responsable du budget et des finances

#### **Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)**

- Mme Anne ROUVILLE-DROUCHE, chef d'établissement
- Mme Marilyne BAYE, responsable du budget et des finances

#### **Centre pénitentiaire de Paris-la-Santé**

- M. Bruno CLEMENT-PETREMANN, chef d'établissement
- M. François TROUFLAUT, adjoint au chef d'établissement

#### **Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)**

- Mme Nourredine BRAHIMI, chef d'établissement ;
- Mme Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement ;
- Mme Véronique BOITEUX, responsable du budget et des finances

#### **Maison d'Arrêt de Versailles**

- M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement
- Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

### **Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)**

- Mme Anne-Lise MAISONNEUVE, cheffe d'établissement
- M. Orlando DE OLIVEIRA, adjoint à la cheffe d'établissement
- Mme Chantal REBILLARD, responsable du budget et des finances

### **Maison Centrale de Poissy**

- Mme Valérie HAZET, cheffe d'établissement
- Mme Roxane CENAT, adjointe à la cheffe d'établissement
- Mme Fanny LORENTZ, Directrice adjointe,
- Mme Fanny VILLENEUVE, responsable des services administratifs et financiers

### **Centre pénitentiaire sud francilien**

- Mme Nathalie CATALDO-FAUSTIN, cheffe d'établissement
- Mme Marie DEYTS, adjointe au chef d'établissement
- M Medhi BALTHAZARD, responsable du budget et des finances

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande, établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article (signature du bon de commande et des autorisations de dépense du travail pénitentiaire).

**Article 9** : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 "cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire", par des demandes d'achat (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

### **Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis**

- Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, responsable du budget et des finances
- M. Thierry VERGEL MORELLO, adjoint au responsable du budget et des finances
- Mme Linda ADDA REZZIG, gestionnaire des cantines
- M Yannick KABILE, gestionnaire des cantines

### **Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy**

- M Christophe GAUTHIER, économat ;
- Mme Marie-Thérèse JOLY, économat ;
- Mme Cyril GIRAULT, économat
- Mme Muriel DUME, économat

### **Centre de Détention de Melun**

- Mme Sarah BROSSARD, économat
- M Maxime BOKO, économat
- M Eric MASDIEU, économat

### **Centre Pénitentiaire de Fresnes**

- Mme Annick PICOLLET, responsable du budget et des finances
- Mme Karine MAZOUZI, économiste
- Mme Danièle BUISSON, économiste
- Mme Fanny MOTOKO MOSEBE, économiste
- Mme Micaela HARO, économiste

#### **Maison d'Arrêt de Versailles**

- Mme Marina MAQUIABA, économiste
- Mme Aurélie LALAUS, économiste

#### **Maison Centrale de Poissy**

- Mme Fanny VILLENEUVE, économiste
- Mme Lydia CHOISI, économiste
- Mme Annick NAPIERALA, économiste
- M Christophe-Franck GESLIN, économiste

#### **Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin**

- Mme Séréna CANVOT, économiste
- Mme Nathalie PERNIN, économiste
- Mme Marion SLEGR, économiste

#### **Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)**

- Mme Sindy LARISSE, économiste
- Mme Aurélie BOHANNE, économiste
- Mme Maygan ARETHAS, économiste

#### **Centre pénitentiaire de Paris-la-Santé**

- Mme Vanessa PIQUET, responsable du budget et des finances
- Mme Olivia CUVELIER, responsable économiste
- Mme Jade MESBAH, économiste
- M. François-Xavier PECIC, économiste
- Mme Lucie MOUTTAPA, économiste
- Mme Imen BOUCHELAGHEM, économiste

#### **Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)**

- Mme Christelle GOUMONI, économiste
- Mme Hélène THOURET, économiste

#### **Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)**

- Mme Joanna TATINCLAUX, économiste ;



- Mme Jacqueline PRINCE, économat ;
- Mme Nicole BERTIN, économat
- Mme PEGGY PROMENEUR

### **Centre pénitentiaire Sud Francilien**

- M Patrick HAMLET, économat ;
- Mme Sophie GOB, économat ;
- Mme Nathalie-Chantal BRETON, économat ;

**Article 10** : Une copie de cet arrêté sera adressée au receveur général des finances, au directeur départemental des finances publiques de l'Essonne et aux fonctionnaires intéressés.

**Article 11** : L'arrêté IDF-2020-02-13-002 du 13 février 2020 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

**Article 12** : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île de France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 16 juin 2020

Le Directeur Interrégional des services  
pénitentiaires de Paris

Laurent RIDEL